

Votants : 71

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 12 novembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 18 novembre 2024

GENS DU VOYAGE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (ADAGV 79)

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas VIDEAU, Alain CANTEAU pouvoir à Florent JARRIAULT, Alain CHAUFFIER pouvoir à Gérard LEFEVRE, Olivier D'ARAUJO pouvoir à Clément COHEN, Noémie FERREIRA pouvoir à Aurore NADAL, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Lucy MOREAU, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Rose-Marie NIETO pouvoir à Dominique SIX.

Titulaires absents :

François BONNET, Christophe GUINOT, Thibault HEBRARD, Guillaume JUIN, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

Titulaire absent pour départ :

Christian BREMAUD

Titulaire absente non représentée pour départ :

Valérie VOLLAND.

Titulaires absents excusés :

Alain LECOINTE, Michel PAILLEY, Séverine VACHON.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

GENS DU VOYAGE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (ADAGV 79)

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais et notamment sa compétence en matière de « création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage » ;

Considérant le courrier du 17 juin 2024 par lequel l'Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage (ADAGV 79) sollicite une subvention de 750€ ;

L'Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage des Deux-Sèvres, déclarée d'intérêt général, a pour objet :

- D'entreprendre toute action de reconnaissance mutuelle entre les gens du voyage et les sédentaires et de favoriser les échanges mutuels du vivre ensemble : culturels, sportifs, informatifs et toute activité ayant le même but ;
- De promouvoir et susciter la création et le développement de tout équipement destiné à accueillir les gens du voyage dans le département des Deux-Sèvres et de veiller sur sa mise en œuvre ;
- De promouvoir et susciter le développement de toute activité ou action destinée à l'accompagnement social des gens du voyage et de veiller sur sa mise en œuvre ;
- De veiller et participer à la coordination des différentes actions à caractère social, culturel, éducatif, économique ;
- De mettre ses compétences et son expérience acquise en direction des collectivités locales.

A ce titre, l'ADAGV 79 travaille en relation et en complémentarité avec la Communauté d'Agglomération du Niortais. Elle propose notamment des accompagnements scolaires, administratifs et des animations pour les plus jeunes.

Considérant l'intérêt pour la Communauté d'Agglomération du Niortais de poursuivre ce partenariat, il est proposé de donner une suite favorable à la demande de subvention de l'ADAGV.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de fonctionnement de 750 € à l'ADAGV 79 pour l'année 2024.

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le



ID : 079-200041317-20241118-C__78_11_2024-DE

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 71

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Lydia ZANATTA

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président